CONDITIONS.

[illegible] payables six mois d'avance. [illegible] abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages n'aient été payés, et à moins qu'il ne soit fait qui voudra discontinuer son abonnement, d'en faire connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR PITTSBURGH, CINCINNATI, LOUISVILLE et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Morehead, ayant une partie de son fret, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNE & BECKWITH.

20 mars — Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR PITTSBURG.

Le beau bateau à vapeur neuf, SENATOR, capitaine Green, est maintenant en chargement, et partira pour le port susdit. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

20 mars — YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau-à-vapeur de première classe CALEDONIA, capitaine HALL, ayant une partie de son chargement engagé, sera expédié pour les susdits ports. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

10 mars — YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LA MOBILE (Paquebot régulier.)

La goëlette neuve LOUISIANA, fine voilière et doublée en cuivre, capt. A. SMITH, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au Bassin, ou à TOURNÉ & BECKWITH,

4 avril — Nouvelle Levée, no. 15.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre, CAROLL, capitaine Cox, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

3 avril — HARRISON, BROWN & CO.

POUR BALTIMORE.—(Paquebot régulier.)

Le beau brick neuf, CANADA, capitaine White, partira mercredi, 4 du courant, et peut prendre un peu de fret. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à

3 avril — HARRISON, BROWN & CO.

POUR TABASCO.

La goëlette fine voilière SWAIN, capitaine GREEN, est maintenant en charge pour le port susdit, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

2 avril — A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR PHILADELPHIE.

Le paquebot régulier, EDWARD BONNAFFE, capit. Malcom Campbell, est maintenant en déchargement; il pourra dans quelques jours, prendre un chargement de sucre, au haut ou au bas du fleuve. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à SAM. C. BELL,

3 avril — rue du Canal, No. 81.

POUR BOSTON, (paquebot.)

Le brick fin voilier et doublé en cuivre, LAGRANGE, capit. COLLINS, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu.—Pour frêt ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à

31 mars — STETSON & AVERY.

A FRETER.

Le brick A1, ELVIRA, capitaine GRAVES, S'adresser à WM. G. HEWES,

31 mars — rue du Camp, No. 9.

POUR BALTIMORE.

Le brick ELIZA-ANN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Sumner, a besoin de l'équivalent de 100 barils pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

30 mars — J. W. ZACHARIE & Co.

On a besoin d'un navire tirant peu d'eau, pour l'expédier à Tabasco, s'adresser à A. QUERTIER & BOUTIN,

30 mars — rue St. Louis No. 26.

POUR LA HAVANE, (passage seulement.)

Le brick Espagnol MANUELITA, doublé et chevillé en cuivre, Capit. Matorell, il partira pour la Havane vendredi, pour passage s'adresser à bord au Capitaine, ou à

ESTEVANELL & COURVAL,

29 mars — Nouvelle-Levée No. 6.

POUR TABASCO.

La goëlette TALMA, doublée et chevillée en cuivre, prête à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à

28 mars — J. W. ZACHARIE & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais, fin voilier, NIMROD, doublé en cuivre, capitaine BARRETT, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY,

28 mars — rue du Camp. No. 31.

POMR PHILADELPHIE—(10 Avril.)

Le beau paquebot JOHN SERGEANT, capt. VANDYKE, a la majeure partie de son chargement engagée, et partira le jour annoncé ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à SAML. C. BELL,

27 mars — No. 81, rue du Canal.

POUR BOSTON.

Le beau navire, paquebot, MAJESTIC, doublé en cuivre, capt. M'LELLAN, ayant la majeure partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine, vis-à-vis le poteau No. 66, ou à

20 mars — STETSON & AVERY.

POUR NEW-YORK, Nouvelle Ligne.

Le navire ALABAMA, (paquebot du 8 avril), capitaine GREENLEAF, sera prêt à recevoir un chargement le 27 du courant. Pour frêt ou passage, s'adresser à

24 mars — WM. G HEWES.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick, fin voilier, SOCORRO, doublé et chevillé en cuivre, capitaine F. TORRES, partira incessamment. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou aux consignataires rue Dumaine, No. 17.

29 mars—3

A FRETER.

Le beau brick MARGARET, capitaine Lord, peut porter environ 300 boucauts de sucre, s'adresser à WM. G. HEWES,

20 mars — rue du Camp, No. 9.

POUR ARRANSAS, (Texas.)

La belle goël. NATIVE, capitaine W. AULD, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le ferry, ou à J. W. COLLINS,

9 mars — rue de la Levée.

A VENDRE OU A FRETER.

La belle goëlette neuve BONITA, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en juin dernier, des meilleurs matériaux ; elle tire peu d'eau et a une belle cale pour sa grandeur. S'adresser à

20 fév. — HARRISON, BROWN & CO.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, ARIEL, AJAX et BOURNE, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens ces navires.

☞ Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à

24 mars — J. W. ZACHARIE & Co.

TRAITES sur Paris, en vendre par F. PERRET,

29 mars — rue Toulouse No. 62.

GENIEVRE DE HOLLANDE.—12 pipes en débarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par STETSON & AVERY.

27 mars — rue du Camp, No. 31.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivants vient de être établie. Les départs seront comme suit:

Navire LOUISVILLE, capitaine Pattison.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 novembre,	18 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	[illegible]
5 juillet,	[illegible]
20 septembre,	18 août.

Navire NASHVILLE, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août.

Navire NATCHEZ, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	18 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire CREOLE, Capitaine Pack.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire HUNTSVILLE, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci dessus sont neufs, de la première classe, et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à ; FOSTER & HUTTON.

☞ Les paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. — 10 nov.

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

7ME. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 21 Avril.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1 LOT	DE $	3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,180
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLET ENTIER..........	$ 4
DEMI BILLET..........	2
QUART DE BILLET..........	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion.

26 mars — J. B. FAGET, *Directeur.*

LE soussigné ayant été nommé par la Cour des Preuves, curateur de la succession de John B. Fletcher, décédé, prévient les personnes qui pourraient devoir à la dite succession de payer entre ses mains, au bureau de Thomson & Grant, rue de la Levée, No. 4; et tous ceux qui auraient des réclamations contre la dite succession, devront lui présenter leurs titres de créance.

28 mars—10 — PATRICK THOMSON.

PIANO FORTE. Un bon piano forte à queue, de Thomkinson, à vendre à bon marché. S'adresser à F. P. DUCONGÉ,

1 mars — encoignure Chartres & Conti.

CALIGRAPHIE, SYSTEME CASTÉRIEN.

MR. DOLBEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux dames, leur donne une *écriture nette, expédiée et fashionable.* Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

☞ Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman ; D. Prieur,* maire de la ville ; Rév. évêque *L. D. Nerke,* Rév. *T. Clup,* Rév. *J. Moni, L. C. Duncan, J. A. Maybin, A. Graillie, J. W. Egnew.* Rév. Mr. *Nash.* — 3 avril—15,3ps.

CHAUX.—300 barils Chaux de Thomastown, en bon ordre. S'adresser à WM. H. IRELAND,

Encoignure des rues des Magasins et Girod,

26 mars — faubourg Ste. Marie.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre.

Chataignes, Noix et Noisettes; Thon mariné, Olives farcies, Champignons; Pâtés de toutes espèces, Saucissons de Lyon et de Marseille; Truffes à l'huile, Lentilles, Moutarde de Maille et de Londres ; 20 caisses Limons frais ; 800 boites Sardines, à l'huile et au beurre en boëtes et en demi-boëtes, de Nantes et de Lorient, Amandes à la princesse, coque tendre ; 1200 Paniers couverts; Absynthe, Eau verte cristalisée, Kirshwaser, Maraskino de Zara, Ratafia de Grenoble, Curaçao de Hollande, et autres liqueurs assorties ; Fromage de Gruyère, de pâte grasse, de Goshen, de croûte rouge 100 caisses et demi-caisses Raisin en grapes ; Vin en caisses, diverses qualités.

Ils ont aussi en magasin : Sucre, café blanc de baleine, chandelles de suif, saumon et tous les articles qui concernant la grosserie, qu'ils vendront en gros et en détail.

19 mars — CLAPIER & MICOUD.

200 SACS café vert de la Havane, récemment reçus, à vendre par THAYER, HURD & CO.

19 mars — rue des Magasins, No. 29.

WHISKEY.—24 barils vieux Whiskey de Monongahela, 30 demi-barils dito, en débarquement du bateau-à-vapeur Henry Clay, à vendre par TOURNE & BECKWITH,

17 mars — Nouvelle Levée, No. 15.

M. ELISÉE HOVEY est prié de se présenter chez M. F. Perret, rue Toulouse, No. 62.

17 mars

VITRES.—200 demi caisses de VITRES assorties, de 8 sur 10, et 10 sur 12, de Philadelphie, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.

17 mars

RECU et à vendre par les soussignés, un nouvel approvisionnement de plumes de Perryans, cire à cacheter Irlandaise, rouge et noire, do. do. Allemande, 1ère. qualité. E. JOHNS & CO.

Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. — 15 mars.

LETTRES de Change sur New-York, Boston la France et Londres, à vendre par

18 mars — THEO. NICOLET & CO.

363 sacs CAFE fin vert, de la Havane, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.

12 mars — rue Royale, No. 117.

TRAITES sur les Etats-Un's, à vendre par

30 mars — J. MAGER.

100 DOUZAINES chapeaux de paille de maïs, pour dames, [illegible], à vendre par

[illegible] mars — STETSON & AVERY.

HUILE DE BALEINE.—30 barils Huile et 100 caisses Blanc-de-baleine, de qualité supérieure, en débarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par STETSON & AVERY.

28 mars

A VENDRE.—Buis de la pharmacie les Trois Sœurs, 4 caisses SANGSUES choisies, de première qualité, à vendre à la pharmacie du soussigné, au coin des rues Royale et St.-Pierre.

28 mars — FORESTIER.

LES soussignés offrent à vendre les Marchandises suivantes, savoir : 100 balles Toile de Russie, écrue, et 25 do. blanche, ayant droit au drawback; 84 do. du pays, 4-4, et 100 do. 3-4; 10 do. blanche, à draps, de 40 pouces du large; quelques balles de batiste rayée.

VINS—200 quarts et 100 bls. Malaga sec; 60 quarts vieux Madère de San Lucar et de Sicile ; 60 caisses Savon de Castille; 70 barils A'oes; 100 demi-caisses Chocolat ; 400 sacs Salpêtre ; 120 caisses Blanc-de-Baleine.

29 mars — LINCOLN & GREEN.

CORDES D'EMBALLAGE, &C.—1000 rouleaux Cordes d'emballage du Kentucky, 100 balles Fil à voile, Perches sèches en barils, Papier de paille pour enveloppe. A vendre par YORKE, MACALESTER & CO.

23 mars — rue du Camp, No. 65.

WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 9, a à vendre:

240 pièces Toile à voiles de Russie, 300 do. Toile à draps de Russie, 100 do. Nankin; 300 barillets Vin de Malaga, 100 do. Eau-de-vie d'Espagne, ayant droit au *débenture*; 70 pièces Dundee, 10 bales Toile à draps de 5-4, 10 do. Toile à voiles, 90 ballots et 35 caisses Cire blanche, 5 caisses Reltes, 25 do. Haches, 15 do. Bonnets différentes grandeurs; 4 malles Mouchoirs de Madras; 80 caisses Blanc-de-Baleine, 8 do. Gingembre, 150 do. Raisins, 20 sacs Amandes, 100 do. beau Café, 25 barillets Tabac manufacturé, 25 do. Salpêtre rafiné, 600 do. Clous coupés, 8 pipes Genièvre imitation Hollande; 10 barils Alcohol, 40 do. Huile à tanner, 70 tierçons Riz, 120 Barres de grillages, 2 grands Drays, 5 quarts de barriques Vin de Madère. — 17 mars

WM. FADEUILHE & CO. Marchands tapissiers, rue de la Douane, No. 45, ayant acheté le fond de M. West, tapissier, l'ont augmenté d'un large et riche assortiment de papiers et bordures pour appartements, ainsi que franges et galons en soie, ornements dorés, pour confectionnement de rideaux et draperies de salon, récemment importés de Paris.

Le sieur Wm. Fadeuilhe, par son expérience des grands travaux qu'il a exécutés à Paris, et depuis quelques années, à Washington, capitale des Etats-Unis, sollicite l'encouragement des dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des environs qui auraient besoin de faire faire des rideaux et draperies, tapis, soffas, chaises, berceuses, ainsi que tout ce qui appartient à la partie du tapissier ; les personnes de la campagne qui auraient besoin de matelas en crin, et en mousse, ainsi que lits de plume et tout ce qui appartient à la partie de tapissier en général, sont priées de venir à notre établissement, où nous sommes déterminés de vendre à un prix modéré. Référence, MM. Albin Michel, vice-consul de France; Dominique Bouligny, Carleton; W. Mongoinery; Jaudon, caissier de la banque des Etats-Unis. — 15 mars—1m.

MAGASIN A BON MARCHÉ.

LE soussigné offre à vendre aux dames de la ville, et aux habitants, un bel assortiment de mousseline imprimées ; do. blanche pour blouse ; do. en 1re. qualité pour moustiquaire ; do. à raies en couleurs ; tarlatanne brochée et mouchetée en différentes couleurs, &c. &c. pour les Messieurs un joli assortiment d'étoffes nouvelles pour le printems, pour pantalons et pour gilets, &c. &c. A. GILLY,

15 mars — rue Conti, No. 30.

A VENDRE.—117 sacs CAFÉ de la Havane, première qualité. S'adresser à J. CHALARON,

20 fév.—☞ — rue Royale

312 CAISSES chandelles de suif, de première qualité, de la manufacture de James Blake & Co., en débarquement du navire John Sergeant, à vendre par W. G. HEWES,

26 mars — No. 9, rue du Camp.

SUCRE—143 boucauts qualité supérieure, sur une habitation, à un mille audessous du Détour, côté droit du fleuve, à vendre par

12 mars — DUCROS & MORPHY.

659 BARILLETS clous coupés et pointes, reçus par le navire John Sergeant, à vendre par WM. G. HEWES.

26 mars — No. 9, rue du Camp.

MACHINE A VAPEUR.—La machine du bateau à vapeur Oregon, est offerte en vente à bas prix. S'adresser à bord du Senator. — 21 mars

A VENDRE.—Un assortiment de FAIENCE, propre aux marchés du Mexique, reçu par le Bixby, de Liverpool, à vendre par V. AICARD,

30 mars — No. 37, ancienne Levée.

AMANDES.—30 balles amandes récemment reçues, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH.

28 mars — Nouvelle Levée, No. 15!

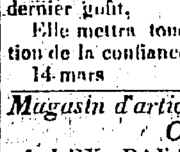

Mme. FANNY FRYER, a l'honneur d'annoncer son changement de domicile, son magasin est maintenant No. 199, toujours rue Royale, entre Orléans, et St. Pierre. Elle a une grande variété de chapeaux de paille et d'autres objets de nouveauté, et elle attend par les premiers arrivages de France un grand assortiment d'articles du dernier goût.

Elle mettra tous ses soins à mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà accordée.

14 mars

Magasin d'articles nouveaux de Paris, rue de Chartres No. 99.

ALEX. PAYA, venant de France, offre à vendre un joli assortiment de bijouterie en or et dorée, parfumerie fine, quincaillerie do., parapluies, ombrelles, portefeuilles, nécessaires de femmes, brosses, ciseaux, corbeilles à ouvrages en bois de Spas, papier français, gravures et lithographies en tous genres, librairie, sujets d'histoire, romans, tableaux modernes, et une infinité d'objet de fantaisie. — 1 mars

RECU de France, par le Salem, venant du Havre, et à vendre par L. CHOISNE, parfumeur, rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, un grand assortiment de parfumerie 1re. qualité, consistant en : 250 douzes. crême de perse, pots bleus et verts; 100 douzes. régénérateur de cheveux; 400 douzes. pommade très fine, assortie de dix odeurs différentes; 175 douz. flacons nouveaux huile antique pour les cheveux, et odeurs pour le mouchoir; eau de vie de Lavande double et ambrée ; de très jolies parfume ries de tout genre, dans des vases et flacons nouveaux ; des crêmes de savon, d'amande et autres, en boîtes cristal et porcelaine; crême de concombre et de limaçon, très fraîche.

No. Tous ces articles, qui sont de 1re. qualité, seront vendus à des prix très modérés.

Les crêmes de perse et les pommades, sont conservés en étain et avec de très jolies étiquettes. — 21 fév

A VENDRE par le soussigné, Bretagnes françaises larges et étroites, ayant droit au *drawback* ; vin rouge de Médoc en barriques, de l'année 1827 ; idem en caisses de 12 bouteilles, de Las Casas, Levrille, et St. Julien (Médoc) de 1827; Bouchons pour bouteilles, en sac d'un millier et cinq-cents; Vin rouge en caisses de 12 bouteilles, Gruel-Larose ; Liqueurs fines aux Larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles ; Vin blanc en tierçons; Chaudières à sucre assorties, et Grilles de fourneaux; un Moulin complet pour sucrerie. — 8 mars — J. B. LABATUT.

VIN DE MADERE. 1 pipe, 12 demies, 9 quarts et 16 huitième de pipe, vieux Madère, L. P., de qualité supérieure, reçus par le navire Triton, de Madère, à vendre par J. W. ZACHARIE & CO.

9 mars — rue Bienville, No. 80.

SUPERBES BAROUCHES.—Les soussignés ont reçu par le navire Talma, une élégante Barouche pour quatre chevaux, considérée comme la plus belle qui ait été importée à la Louisiane. Les amateurs sont invités à venir l'examiner.

Aussi, un assortiment de VOITURES.

5 mars — M. WALTON, rue de la Douane.

CUIRS—908 cuirs de bœufs propres aux marchés de l'ouest, à vendre par

8 mars — STETSON & AVERY, rue du Camp.

5 BOUCAUTS Tabac de Madère, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.

5 mars

CAFE—150 sacs beau Café de la Havane, en débarquement de la goëlette Félicia, à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.

6 mars

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par

8 fév — LINCOLN & GREEN.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi 24 avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse à midi, pour le compte de la succession de feu James M'Kenna, une Négresse nommée Diana, âgée d'environ 60 ans, bonne [illegible].

Conditions: comptant. Par ordre de la cour.

22 mars — MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par L. Register des Testamens.*—Mardi, 17 avril, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de feu William Blunt, savoir: Rose, négresse âgée d'environ 22 ans, blanchisseuse et repasseuse ; Kitty, mulâtresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique ; Sam, mulâtre âgé d'environ 30 ans, barbier et domestique ; Daniel, nègre âgé d'environ 45 ans, journalier ; Claiborne, nègre âgé d'environ 24 ans, propre à toute espèce de travaux. Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des curateurs, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, Register.

15 mars

N. B. L'acte de vente sera passé par devant M. Pedesclaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9 fév.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 20 avril 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Chelanie Fleurian, décédée épouse de Mr. L. H. Charbonnet, Un lot de terre, situé au faubourg Delor, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gaiennie, et ayant 30 pieds de face à la première, sur 120 pieds de profondeur et faisant la dernière. Un autre lot de terre, attenant au précédent, sur la rue Tchoupitoulas, et ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur ; Un autre lot de terre, attenant aux deux précédents sur la ligne du fond, et ayant 40 pieds de face à la rue Gaiennie sur 180 pieds de profondeur ; le tout mesure française.

Conditions ; un quart comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par Félix de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs. 20 mars

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 Avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse à midi, pour la succession de feue MARIE DESFORGES veuve de feu Guillaume Bénite, les esclaves et propriétés ci-après ; savoir : TOM, nègre Africain âgé d'environ 60 ans, adonné à la boisson ; JACQUES, âgé d'environ 45 ans, bon charretier depuis longtems dans le pays; GABRIEL, nègre créole âgé d'environ 45 ans, charretier et confiseur ; PROSPER, nègre créole âgé d'environ 24 ans, bon charretier, cuisinier et domestique de maison ; ASPASIE, négresse Africaine depuis son enfance dans le pays, bonne cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison, âgée d'environ 38 ans; LUCY, négresse Américaine âgée de 27 ans, blanchisseuse, bonne domestique de maison, du peu cuisinière, avec ses deux enfans nommés Moses, âgé d'environ 6 ans et George, âgé d'environ 2 ans; LOUISE, négresse âgée d'environ 26 ans, cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison,

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

Un LOT de terre situé en cette ville, à l'encoignure des rues St. Louis et Bourgogne, ayant 36 pieds 7 pouces de face à la rues Bourgogne, sur 97 pieds de profondeur et face à la rue St. Louis (le tout mesure française) avec tous les édifices qui sont dessus, le dit lot de terre est borné du côté de la rue Bourgogne par la propriété du Dr. Herman, et du côté de la rue St. Louis par celle de A. Mazureau.

CONDITIONS ; les esclaves ½ comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, et le lot de terre à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billet endossés à la satisfaction de l'administrateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Octave de Armas, Not. Pub., aux frais des acquéreurs.

21 mars.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Charles Guichard, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de la dite succession, ne serait point homologué, et le curateur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.

4 avril — MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Jonathan Davis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettre de curatelle à la succession de feu Peter Howard décédé ab intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. MARTIN BLACHE.

4 avril — régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Alonzo Gurnabett, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire du dit défunt ne serait point homologué, et le curateur déchargé de ses fonctions.

Par ordre de la cour.

27 mars — MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Theophile Masarty a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Hurey Hugon, h. de c. l.; avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire; sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour,

16 mars — MARTIN BLACHE, régistr.

$20 DE RECOMPENSE.

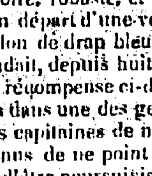

Parti marron de chez le soussigné, vers la fin de Février dernier, le nègre nommé GEORGE, de la taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, parlant le français et l'anglais. Il a le regard sournois, une grosseur à la machoire, robuste et très intelligent. Il était vêtu lors de son départ d'une veste de casimir blanc gris, d'un pantalon de drap bleu et d'une casquette de cuir ciré. Il vendait, depuis huit mois, de la faïence par les rues.

La récompense ci-desus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cet état.

Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis d'après la rigueur des lois.

4 avril—15 — N. C. TRÉMOULET.

☞ La *Gazette de Bâton Rouge* et le *Vicksburg Register,* (Miss.) sont priés de publier cet avis pendant une semaine.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

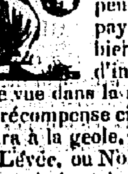

S'est absentée lundi matin, 26 mars, de chez son maître, la négresse américaine nommée AGNES, taille de cinq pieds et quelques pouces, parlant un peu français, depuis 18 mois dans le pays, figure un peu rougeâtre, assez bien faite. Elle était vêtue d'une robe d'indienne olive à fleurs. Cette négresse a été vue dans la rue Girod, faubourg Ste. Marie.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la conduira à la geole, ou bien chez son maître, No. 68, sur la Levée, ou No. 18, sur l'Esplanade.

Les capitaines des bâteaux-à-vapeur et autres, sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon les lois. — 2 avril—3

ESCLAVE EN MARRONNAGE.

UNE récompense honnête sera donnée à celui qui mettra dans une des geoles de cet Etat, ou ramènera au soussigné, la négresse nommée HENRIETTE, taille de quatre pieds cinq ou six pouces, parlant l'anglais et le français, figure douce, grosses lèvres; elle est d'une faible corpulence.

Les capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon les lois.

RD. FORSTALL,

27 mars—☞ — rue Madison, No. 7.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. C. Maurian.—*Wm. F. Courtenay contre les créanciers de Bryden & Courtnay et de Wm. F. Courtnay & Co.*—La cession de biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice des créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu en l'office de C. Pollock, notaire public, lundi, 16 du présent mois, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire ; et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Par ordre de la cour.

4 avril—3 — T. BUISSON, Dép. Greffier.

J. B. PUTNAM, DENTISTE, *rue du Canal, No. 27.*

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.

26 nov—6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le samedi, 28 avril prochain, à la bourse de Hewlett, en cette ville, à midi, par ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse Jefferson, les propriétés suivantes, dépendantes de la succession de feu Valentin [illegible],

BIEN-FONDS:

1 ° Une habitation située sur le chemin de la Métairie, à deux lieues de cette ville, mesurant 4 arpens de face de chaque côté du Bayou de la Metairie, sur 40 arpens de profondeur au Sud, et s'étendant en profondeur au Nord jusqu'au lac Pontchartrain; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

ESCLAVES:

1 ° Etienne, nègre créole, âgé d'environ 28 ans, charretier et domestique, bon sujet.

2 ° Manuel, nègre créole, âgé d'environ 10 ans, bon domestique et bon sujet.

3 ° Bazile, africain, âgé d'environ 50 ans, nègre de chambre.

4 ° Marie, négresse créole, âgée de 20 ans, bonne blanchisseuse et cuisinière, avec son enfant, Janvier, de 2 ans.

5 ° Henriette, négresse créole, âgée de 20 ans, domestique de maison.

Conditions: L'habitation payable à 1, 2 et 3 ans; les esclaves à 1 et 2 ans, en billets endossés à la satisfaction de la venderesse et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés au greffe d'Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. — 27 mars — 5,1p.

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la ville et paroisse de la Nlle. Orléans, il sera vendu le 30 d'avril prochain, à la bourse de Hewlett, à midi précis,

Un Terrain et Maison,

dépendant de la succession de feu Jean Elliot, situés à l'encoignure des rues Bourbon et Ursulines, à l'angle O. S. O., ayant soixante pieds de face à la rue Bourbon, sur quatre-vingt-dix de profondeur, face à celle des Ursulines. Sur ce terrain se trouve une maison briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, composée de huit appartements, avec une cuisine en mauvais état, poteaux en terre et couverte en pieux.

Conditions:—Six, douze et dix huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés en coupons, à la convenance des héritiers, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

☞ Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, seront passés pardevant Louis H. Féraud, notaire public. — 30 mars—1.ps

PAR ISAAC L. M'COY.

LUNDI, 9 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, HUIT TERRAINS de valeur, situés rue Philippa, et formant l'encoignure des rues Philippa, Gravier et du Cirque, savoir: le Terrain No. 1, rue Philippa, à 124 pieds de l'encoignure Gravier, mesure 24 pieds 7 pouce de face, sur 97 pieds 4 pouces de profondeur d'un côté, 96 pieds 10 pouces de l'autre, et 27 pieds dans le fond; le No. 2 mesure 24 pieds 12 pouces de face rue Philippa, sur 96 pieds 10 pouces de profondeur d'un côté, et 86 pieds 8 pouces de l'autre ; le No. 3, formant l'encoignure Gravier et Philippa, mesure 31 pieds 4 pouces de face sur 101 pieds 6 pouces à la dernière 1 gue, 100 pieds sur la ligne à l'opposée, et 14 pieds 8 pouces dans le fond ; les Nos. 4, 5 et 6, contigus, mesurent chacun 24 pieds de face rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur ; le No. 7 est situé à 18 pieds de l'encoignure du Cirque, et mesure 22 pds de face, rue Gravier, sur 108 de profondeur ; le No. 8, contigu, forme l'encoignure des rues Gravier et du Cirque, et mesure 18 pieds de face à la première rue, sur 110 de profondeur à la seconde ; 108 pieds de profondeur sur la ligne à l'opposée, et 36 pieds 4 pouces dans le fond.

Aussi : Deux autres TERRAINS formant l'encoignure des rues Philippa et Heria ; le No. 1, formant l'encoignure, mesure 32 pieds de face à la première rue, sur 95 pieds 8 pouces à la dernière; le No. 2, contigu, mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Philippa, sur 95 pieds 8 pouces à la dernière. On verra plus amplement la description de ces terrains, sur le plan exposé à la Bourse.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de terme, en billets par coupons, endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les bâtisses qui se trouvent sur ces terrains ne seront pas comprises dans la vente, et seront emportées quinze jours après. — 3 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 14 avril prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, les propriétés suivantes dépendantes des biens de communauté entre feue Marie B. Williams, femme de Jr. Vance, et le dit James Vance, savoir : Deux ESCLAVES de prix, acclimatés ; Hannah, âgée de 24 ans, et Judith, de 26 ans. La première est bonne cuisinière, et la seconde est bonne blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison ; ils sont bons sujets et garantis.

Aussi au même lieu et à la même heure, tout un ILET DE TERRAINS, No. 13, borné par les rues Jackson, Jersey, des Lauriers et Philippe, au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, ayant 290 pieds de face à la première rue, 300 à la seconde, 300 à la troisième et environ 290 à la dernière, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 63, dans le même faubourg, mesurant 60 pieds de face sur la rue Rousseau, entre les rues Cours-Panis et Philippe, sur 150 pieds de profondeur, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 7, dans l'Ilet No. 14, situé dans les Communes entre cette ville et le faubourg Ste. Marie, encoignure Jackson et Villeré, ayant 60 pieds à la dernière, sur 120 de profondeur.

Aussi, un autre TERRAIN, No. 8, même ilet et position, ayant 60 pieds de face à la rue Villeré, sur 120 de profondeur. Aussi: 12 actions des "Merchants Insurance Stock ; un cheval et un dray.

Conditions : comptant. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Y. Lewis, notaire. — 8 mars

AVIS.—J'ai l'honneur d'informer le public que M. Jos. GIRARD fils, de la maison de JH. GIRARD fils, rue Royale, No. 185, entre les rues St. Pierre et Toulouse, vient d'être nommé agent du COLLÉGE STE. MARIE, comté de Perry, Missouri. Toutes personnes en rapport avec ce Collége, pour des enfans qui y sont déjà, ou que l'on voudrait y placer, pourront s'addresser audit Mr. Girard, chargé de traiter les affaires de l'établissement.

2 avril — JOS. PAQUIN.

PORK, de différentes qualités, à vendre par

24 mars — STETSON & AVERY.

LE capitaine et les consignataires du brick anglais Nimrod, donnent avis par le présent qu'ils ne seront pas responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage. — 28 mars

RIZ.—110 tierçons RIZ de Porto-Rico, reçus par la goëlette Comet, à vendre par

6 mars — WM. G. HEWES, rue du Ca.

TRAITES sur New-York et Paris, à vendre par

8 mars — A. QUERTIER & BOUTIN.

MELASSE—30 tierçons de premier ordre, reçus par le bateau-à-vapeur Volant, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH,

17 fév — nouvelle levée, no. 15,

HIDES—908 heavy beef hides, suitable for the Western markets, for sale by

mar 8 — STETSON & AVERY, 31 Camp st.

GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans ainsi que les étrangers, qu'à commencer de dimanche prochain, 11 mars, il sera lui-même à sa maison du lac, et qu'il donnera à déjeûner et à dîner, en attendant l'ouverture générale qui est très-prochaine, laquelle sera annoncée dans tous les journaux; il espère que l'indulgence du public, qui n'a pu s'effacer un instant, dans l'attente d'un mieux qui n'a jamais été [ne pouvant faire différemment, la maison n'étant pas finie,] le dédommagera des peines et fatigues qu'il se donnera pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur patronnage.

Il prie les personnes auxquelles il avait annoncé que sa maison serait ouverte le premier mars, de l'excuser, vu que ce n'est pas sa faute si elle n'est pas finie; il croyait d'après la parole qu'on lui en avait donnée pouvoir de même donner la sienne avec certitude, mais il s'est trompé; néanmoins il fera avec plaisir tout ce qu'il pourra pour que l'on trouve chez lui l'utile et l'agréable.

7 mars—10 — GUILLAUME.

CHAPEAUX BLANCS, SOULIERS, &c.—Rue de la Levée, No. 89. MALCOM M'CALLUM, a reçu par le navire Creole, capitaine Warsaw, un joli assortiment de CHAPEAUX blancs de différentes formes et qualités ; aussi, de jolis ESCARPINS, SOULIERS ET BRODEQUINS. — 5 mars

EN débarquement de la Lise & Aimée, venant de Bordeaux.

10 balles couvertures 5 points ; 12 barriques vin rouge vieux, St. Estèphe; 24 tierçons vinaigre blanc, qualité supérieure ; 28 caisses grand vin, chateau Laffitte ; 46 do. grand vin, chateau Léoville ; 6 tierçons vin blanc, Haut Barsac, à vendre par

21 fév — T. NICOLET & CO.

VENTES PAR LE MARSHAL.

N. Durel vs. F. D. Victorin.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi 19 d'avril, à 4 heures sur les lieux, rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale, le fond d'un café, un billard et ses lampes, 2 glasses, plusieurs tableaux, 18 chaises et 5 tables, saisis dans l'affaire ci-dessus.

7 avril — L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 21 avril, à midi, à la Bourse, un NEGRE, nommé Henry, saisi dans les affaires de John Wright & Co. et Wm. Deacon.

Cette criée, étant la seconde et dernière, cet esclave sera vendu au plus offrant enchérisseur, à douze mois de crédit, du jour de la vente, avec intérêt de cinq pour cent, avec sécurité sur l'esclave, conformément à la loi passée à cet effet.

6 avril — L. DAUNOY, marshal.

L. A. Hutchinson vs. S. Briant.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 14 avril, à 5 heures, au Principal, 2 Bois-de-Lits, 8 Chaudières, un lot de Pints et 3 Jubuisies. — L. DAUNOY,

4 avril — marshal.

Simon Dubuisson vs. Joseph Magloire.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'honorable B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 14 avril, à midi, à la Bourse, une Jument noire, saisie dans l'affaire ci-dessus. — L. DAUNOY,

4 avril — marshal

Archer O'Neal vs. Norrey, alias Cuddy.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 16 avril, à 4 heures, au Principal, deux Tables, une Glasse, un Sopha, une Psychée, une Armoire, &c. saisies dans l'affaire ci-dessus. — L. DAUNOY,

4 avril — marshal.

Joseph Adams vs. M. W. Becker.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi 12 avril, à 4 heures, dans la batisse de Wallien, rue Tchoupitoulas, 3 tables à manger, 3 bois de lit, un armoir et autres articles saisis dans l'affaire ci-dessus.

31 mars — L. DAUNOY, marshal.

C. Adams vs. Wm. Carper.

EN vertu d'un *writ fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 9 avril prochain, à 4 heures, encoignure St. Joseph et Nouvelle Levée, une Roue de Tourneur, en fer fondu, saisie dans l'affaire ci-dessus. — L. DAUNOY,

27 mars — Marshal.

G. Handly vs. Alloway.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 10 avril, à 4 heures au Principal, une quantité de meubles telle que matelas, bois-de-lits, batterie de cuisine, &c. &c., saisis dans l'affaire ci-dessus. — L. DAUNOY,

26 mars — marshal.

ART CURIEUX

De filer le verre en fusion et de Souffler toute espèce de Figures et d'Ornemens.

RUE DE CHARTRES, No. 115.

Au dessus du magasin de bijouterie de Mr. Mah.

MR. FINN

ANNONCE respectueusement aux habitans de cette ville, qu'il donnera quelques séances publiques, sur l'art intéressant qu'il professe ; il peût assurer aux personnes disposées à favoriser les beaux-arts, que ce spectacle est vraiment digne de leur attention. Le procédé qu'il emploie pour former instanément des figures ou des animaux, avec le verre fondu, est un travail extraordinaire qui excite l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui en sont témoins. Aucune description ne peut donner une idée du plaisir qu'il procure.—Les diverses productions de l'artiste sont à vendre; ce sont des objets d'art rares et curieux, parfaitement convenables pour cadeaux à un parent ou à une amie.

Prix d'entrée.—Cinquante cents, enfans moitié prix.

Les billets pour les entrées par abonnement $1 ne peuvent se transférer.

Le salon est ouvert de 10 heures du matin à 2 de l'après midi et de 3 à 9 du soir. — 19 jan.—4m.

D'Importation récente à vendre par

P. ROMAIN,

RUE DE CHARTRES Nos. 97 & 182.

UN grand assortiment de parfumeries de premier choix, consistant en crême d'amande amère, savon cosmétique d'amande amère, savon à la rose, à la violette, au musc, pommade, crême de Perse, crême de limaçon, opiat, eau de Cologne véritable, eau de Lavande à la rose, ambrée &c.

Aussi—Bretelles en gaume élastique, do. en soie, en coton &c., cols pour hommes de toutes sortes. Bustes et perruques pour exercer les coiffeuses, ainsi que peignes de toutes les qualités ; canifs, rasoirs, ciseaux, fins &c. — 15 fév.

ARDOISES A VENDRE.—A bord du Niagara, venant de Liverpool, 3,800 Ardoises 24 × 12; 6,000 dito 22 × sur 11 ; 6,300 dito 20 × sur 10 ; 3,800 dito 18 × 9. A vendre par

22 mars — THEOD. NICOLET & CO.

PENSION BOURGEOISE.

UNE famille respectable de cette ville, demeurant dans un des meilleurs quartiers de la ville, désirerait prendre, cinq ou six pensionnaires décents. S'adresser rue Condé, No. 47.

N. B. Il y a des chambres garnies à louer.

27 mars—7

MAQUEREAU & SAVON, 76 barils No. 1; 29 do. No. 2, et 200 demi caisses savon, en débarquement et à vendre par

30 mars — LINCOLN & GREEN.

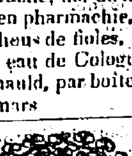

Le soussigné vient de recevoir par le brick Authentic, et le navire Laimée Elize, de Bordeaux, les articles suivants, qu'il vendra à des prix modérés: savoir,

Sangsues choisies, à 50 et 75 cents; seringues à soi-même et seringues d'enfans; bassins garnis en crin; têtes de pavots choisies; fleurs de coquelicot; do. de violette; do. de guimauve; do. de mauve; do. de bourrache; do. de tilleul; pois d'Iris; neroly, surfin, &c. &c. en pharmachie, d'importations antérieure, 50 sacs boucheus de fioles, superfins; gomme drabique de Turquie; eau de Cologne, 1re. qualité; pâte pectorale, de Reynauld, par boites et par douzaines, &c. &c.

7 mars — FORESTIER, pharmacien.

AVIS

Aux amateurs de Harpe.

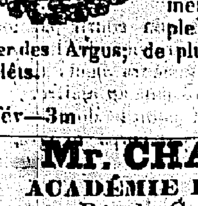

A VENDRE par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou moucheté et à soupape, de la fabrique d'Erard frères, à Paris. Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à simple et double mouvement, par Xavier des Argus; de plus, plusieurs jeux de cordes complêts. — LEPAGE.

Professeur de musique.

4 fév—3m — rue Ste. Anne, No. 121.

Mr. CHAPMAN,

ACADÉMIE D'ÉCRITURE,

Rue du Canal, No. 45,

OU l'on enseigne *l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.*—Sa méthode pour l'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratique utile et permanente, qui convient parfaitement aux dames* et aux *messieurs* de tout âge—"et c'est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi ; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On enseignera avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à cet établissement.

Pour les renseignemens s'adresser à MM. J. Hagen, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jaudon, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac T. Preston.

N. B. On exécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écritures, soit simples, soit enjolivées. — 27 fév.

CUIRS SECS, à vendre par

20 mars — YORKE, MACALESTER & CO.

PEAUX DE CHEVREUIL rasées, à vendre par

5 avril — J. MAGER.